

# Conseil d'établissement 2017-2018



**Date :** Lundi 25 septembre 2017

**Heure :** Après l'assemblée générale annuelle

**Endroit :** École Vents-et-Marées, Cacouna

**Présents :** Daisy Boucher Lafrance, Yves Ouellet, Nancy Dubé, Pascale Dubé, Jessica Fortier, Nadine Thériault, Sylvie Bouchard, Josiane Lajoie, Cynthia Parent, Patrick Gagnon, Mélanie Marquis, Sophie Gagnon, Valérie Beaulieu,

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Monsieur Yves Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour proposé aux membres puisque ceux-ci ne l'ont pas reçu avant et que nous avons fait le soir même l'élection des nouveaux membres à l'assemblée générale.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Bouchard</b> <b>QUE l'ordre du jour soit adopté</b></p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-09-001]</b></p>	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2017	<p><b>Lecture</b> M. Yves Ouellet fait un retour sur le procès-verbal de la réunion du 12 juin dernier. Il mentionne que celui-ci sera déposé sur le site internet dans les prochains jours.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Beaulieu</b> <b>QUE le procès-verbal du 12 juin 2017 soit adopté.</b></p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-09-002]</b></p>	Mme Daisy le mettra sur le site Internet.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>4. Élections</b></p>	<p><b>ÉLECTIONS :</b></p> <p>Mme Jessica Fortier est proposée à titre de présidente d'élection. Elle accepte.</p> <p><b><u>AU TITRE DE PRÉSIDENT(E)</u></b></p> <p>Mme Nancy Dubé est</p> <p>Proposée par Mme Nadine Thériault.</p> <p>Mme Nancy <b>accepte</b> et est élu(e) présidente pour un mandat d'un an.</p> <p><b><u>AU TITRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)</u></b></p> <p>Mme Valérie Beaulieu est</p> <p>Proposée par Mme Sylvie Bouchard.</p> <p>Mme Valérie <b>refuse</b>.</p> <p>Mme Cynthia Parent est</p> <p>Proposée par Valérie Beaulieu.</p> <p>Mme Cynthia <b>accepte</b>.</p> <p><b><u>À TITRE DE SECRÉTAIRE / TRÉSORIÈRE</u></b></p> <p>Mme Daisy Boucher Lafrance est</p> <p>Proposée par M. Yves Ouellet.</p> <p><b>Mme Daisy Boucher Lafrance accepte</b> et est élue secrétaire/trésorière pour un mandat d'un an.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Tous les autres postes pour former le conseil d'établissement ont été soumis et acceptés à l'assemblée générale quelques minutes plus tôt.</p> <p>La fermeture des élections est proposée par Mme Cynthia Parent.</p> <p><b>QUE</b> toutes ces personnes forment maintenant le conseil d'établissement de nos écoles pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p style="text-align: center;"><b>[CE2017-09-003]</b></p>	
<p><b>5. Projet Force 4 / Orientation des récréations</b></p>	<p>Nos écoles ont été sélectionnées afin de participer à la nouvelle mesure budgétaire 15023 « À l'école, on bouge au cube! ». (Force 4)</p> <p>Afin de se mériter un montant de 8 000 \$, nous devons faire bouger nos élèves 60 minutes par jour (les périodes d'éducation physique ainsi que les récréations comptent). Même si ce beau projet sera chapeauté par M. Alain Bellavance, enseignant d'éducation physique, nous devons utiliser ces fonds pour payer le personnel attiré et acheté du matériel sportif avec le reste.</p> <p>Pour ce faire, M. Yves explique que les enfants bougeront plus à l'entrée le matin, à l'entrée au dîner et qu'il devra rencontrer les chauffeurs et faire un mémo aux parents afin d'expliquer le nouvel horaire qui sera légèrement modifié.</p> <p>Un programme pour trois (3) ans; cette année, six (6) écoles de la Commission scolaire auront un budget de 8 000\$ pour mettre en place le projet. Nous aurons plus d'informations vers la fin de l'année scolaire pour connaître la suite.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Cynthia Parent  <b>QUE</b> le programme Force 4 soit mis en place.</p> <p style="text-align: center;"><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-09-004]</b></p>	<p><i>M. Yves fera un suivi à la prochaine rencontre.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>6. Activités parascolaires et utilisation des locaux.</b></p>	<p>M. Yves nous informe que ce sera sensiblement les mêmes activités que l'année dernière : soccer, anglais, dessin, basketball, djembé et guitare cette année et possiblement l'espagnole après les Fêtes.</p> <p>M. Yves annonce que nos spécialistes en art du cirque suivront une formation avec l'École nationale de cirque de Montréal. Les frais seront absorbés par le comité de formation local de la Commission scolaire.</p> <p><b>Parade de Noël</b> : M. Yves propose que nous la fassions aux deux (2) ans et que nous débutions cette année. Les membres nous mentionnent que les élèves ont toujours hâte d'être en 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> année afin de participer à cette activité.</p> <p>Les membres sont en accord en majorité, ils comprennent que nous demandons beaucoup à nos deux (2) spécialistes en art du cirque et qu'ils doivent toujours être sur place pour le volet sécurité que M. Yves exige pour nos élèves.</p> <p><b>10 novembre 2017</b> : M. Yves informe aussi les membres que nos élèves de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années feront une prestation en avant-première le 15 octobre prochain au Centre culturel Berger de Rivière-du-Loup. Tous sont en accord.</p>	
<p><b>7. Dérangements pédagogiques</b></p> <p>-Sortie pour les élèves de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années à QC</p> <p>-Souper spaghetti le 20 octobre</p> <p>-Marché de Noël le 3 décembre</p> <p>-Sorties de fin d'année du 15 au 22 juin 2018</p>	<p>-Sortie pour les élèves de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années à Québec : M. Yves nous demande l'accord pour une activité surprise qui aura probablement lieu en décembre prochain. Tous sont en accord.</p> <p>-Souper spaghetti le 20 octobre : Le conseil autorise l'activité. ± 3 000 \$ d'amassés à chaque année.</p> <p>-Marché de Noël le 3 décembre 2017 : Le conseil autorise l'activité. ± 4 000 \$ d'amassés par année.</p>	<p><i>M. Yves nous fera un suivi au prochain conseil d'établissement.</i></p>
<p><b>8. Objectifs du conseil d'établissement 2017-2018</b></p>	<p>Déjà discuté lors de l'assemblée générale annuelle de parents un peu plus tôt dans la soirée.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>9. Déclaration d'intérêts des membres (art. 70) ANNEXE 1</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>10. Chaîne téléphonique (autorisation) et formulaire 14</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>11. Choix des jours, des lieux et de l'heure des séances publiques (art. 67) et planification des dossiers (Adoption)</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>12. Dépôt des règles de régie interne (art. 67)</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>13. Frais de kilométrage et de gardiennage</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>14. Liste du petit matériel, cahiers d'activités et agendas (paiement et retour) / Partenaire Premier Tech</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>15. Utilisation des locaux</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>16. Première communication avant le 15 octobre et remise du premier bulletin avant le 20 novembre</b>	Reporté à la prochaine rencontre.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>17. Adoption de l'achat d'un trampoline</b>	<p>L'achat d'un trampoline ayant été fait en mai 2017, nous avons omis de demander l'autorisation des membres du conseil avant de procéder à l'achat officiel. Le budget utilisé est celui de l'autofinancé et l'argent devait servir pour le cirque. La dépense est donc conforme.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Nadine Thériault</p> <p><b>QUE</b> tous sont en accord avec l'achat dudit trampoline en mai dernier.</p> <p>[CE2017-09-005]</p>	<p><i>Mme Daisy fera un retour aux ressources financières.</i></p>
<b>18. CCSÉHDA</b>	<p>M. Yves explique que tous les documents sont sur le site Internet de la Commission scolaire et que nous pouvons les diriger au besoin.</p>	
<b>19. Correspondance</b>	<p>Aucune.</p>	
<b>20. Questions de l'assemblée</b>	<p>Aucune.</p>	
<b>21. Levée de l'assemblée</b>	<p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Sylvie Bouchard</p> <p><b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 21 h.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2016-09-006]</b></p>	<p>Prochaine rencontre Lundi le 23 octobre 2017, à 19 h, à Saint-Arsène.</p>

---

Nancy Dubé, présidente

---

Yves Ouellet, directeur